

Evénements et manifestations



Repas d'équipe de l'antenne d'Angers

Ce rendez-vous traditionnel aura lieu le mercredi 11 mars au restaurant africain « les sentiers de Dakar ». Ce repas sera l'occasion de partager un moment de convivialité. Si vous êtes intéressés, pour vous inscrire, merci de contacter Brigitte Viau à cette adresse : brigitte.viau@medecinsdumond



MdM et le programme médiation bidonville sur télé.nantes.

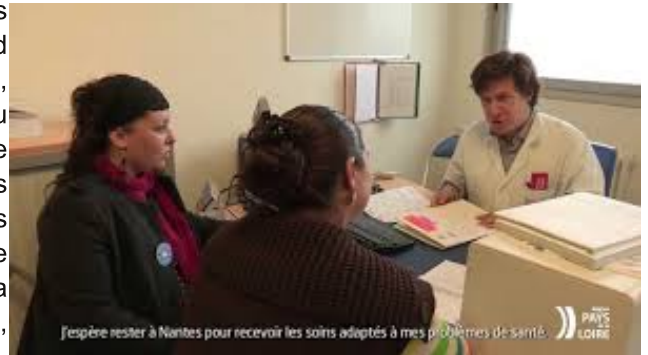
Mardi dernier, Catherine s'est rendue sur un des bidonvilles de St Herblain avec un journaliste de télé.nantes. Cette sortie a donné lieu à un sujet au 18h info le soir même, à propos des conditions de vie des Roms sur l'agglomération nantaise. Pour ceux qui souhaiteraient revoir ce reportage, il est disponible en streaming sur le site de la chaîne (rubrique "émissions" > "le 18h info" > "le 18h info du mardi 27 janvier").

Billet du mois : La médecine de proximité

L'un des objectifs de Médecins du Monde sur ses programmes France est d'orienter les personnes rencontrées vers le système de santé du droit commun. Dans la pratique, l'accueil par la médecine de ville est loin d'être satisfaisant et suffisant. En octobre 2014, un groupe de travail transversal aux différents programmes de MdM Pays de la Loire, étoffé en octobre 2014 par des médecins libéraux, s'est constitué pour réfléchir à cette question de l'orientation. La consultation Jean Guillon du dispositif PASS ainsi que l'ASAMLA ont rejoint le groupe en janvier dernier. La problématique posée est comment faciliter l'accès à la médecine de proximité pour, entre autres, désengorger la PASS, réduire la file active du Caso, diminuer le nombre de recours « évitables » aux urgences et permettre aux personnes accompagnées un accès normalisé aux soins, dans le droit commun. Ce travail devra également prendre en compte la question de l'orientation sociale. En effet, si l'orientation médicale doit théoriquement fonctionner une fois les droits (AME ou CMU) obtenus, ce n'est pas toujours le cas de l'orientation sociale et les personnes continuent de consulter les assistantes sociales (de la Pass notamment) ou les intervenants MdM.

Des questions primordiales

Quels sont les freins qui empêchent médecins et publics en situation de précarité, de se diriger les uns vers les autres ? D'un côté, le retard dans l'ouverture des droits, l'incompréhension du système de santé, l'absence de plage horaire sans rendez-vous chez les généralistes et la difficulté de se déplacer. De l'autre, la barrière de la langue, l'absentéisme des patients, le manque d'information sur les conditions de vie des personnes et les différences culturelles.



Quelles améliorations peuvent alors être apportées pour remédier à ces freins ? La médiation sanitaire pourrait faire le lien entre les deux publics, permettre à chacun de dépasser ses appréhensions et donner des informations. Ensuite mettre en place un système d'interprétariat. Enfin proposer un accompagnement aux premiers rendez-vous pour que les personnes puissent se repérer géographiquement et dans les différentes étapes que sous-entendent un rendez-vous médical. Une formation des médecins sur la santé des personnes en situation de précarité devrait également être envisagée.

Recueil et analyse des besoins

Afin de réfléchir à la mise en place de ces solutions, trois sous-groupes de travail se sont créés. Le premier va recueillir la parole des praticiens. Un contact a donc été pris avec les médecins ayant déjà collaboré avec MdM et avec ceux

pouvant être intéressés par cette action. Une expérimentation de l'interprétariat pourrait être envisagée si l'ARS apporte son soutien. Le deuxième va recueillir la parole des personnes rencontrées, en s'appuyant sur la thèse de Pauline Duret (ancienne interne) qui s'intéresse à ce sujet. Une trame de questionnaire a déjà été élaborée. Le troisième effectue un travail de recherche sur la question de l'interprétariat et les avantages de son utilisation. Des enquêtes ont déjà démontré que son recours permet de faire baisser les coûts de prise en charge (car moins de recours à des examens parfois coûteux pouvant se révéler inappropriés). Une enquête de l'ARS parue fin 2014 a également fait ressortir que les besoins en interprétariat sont disparates dans la région, un groupe régional de travail, piloté par l'ARS, pour harmoniser l'accès à l'interprétariat a d'ailleurs été constitué.

Des exemples concrets

Pour appuyer sa réflexion, le groupe s'est intéressé à l'exemple de l'URPS (union régionale des professionnels de santé) Alsace. Elle a mis en place un système d'interprète (de l'association Migration Santé Alsace) se déplaçant dans les cabinets et financé à

hauteur de 800 heures par an par l'ARS Alsace. Plus proche de nous, la délégation Rhône-Alpes, après avoir recueilli la parole de médecins généralistes désireux de travailler avec MdM, a édité un livret très complet sur les particularités de la prise en charge de nos publics pour répondre aux difficultés des praticiens (lieux ressources pour orienter, précisions sur l'AME et la CMU, droit au séjour pour étrangers malades...).

Il s'agit donc de renforcer les capacités des professionnels de santé et des personnes en situation de précarité. Le groupe de travail se donne un an pour présenter à l'ARS un projet expérimental.

L'idée est, pour le moment, de choisir quinze médecins généralistes intéressés auxquels il serait proposé 100h d'interprétariat sur un an, soit la prise en charge de deux ou trois patients par médecins et 3 consultations par patients. Une évaluation sur les avantages, les difficultés... de cette solution serait réalisée ensuite dans la perspective d'un projet plus large pour 2017.

Si vous êtes intéressés par ce sujet et que vous souhaitez apporter votre aide à ce groupe de travail, n'hésitez pas à nous contacter.

Adoption : Lettre ouverte à la délégation

Depuis quelques mois, l'équipe adoption de la délégation est confrontée à des difficultés inhérentes à l'augmentation des restrictions vis-à-vis de l'adoption à travers le monde :

- Forte baisse du nombre d'enfants « adoptables »
- Forte inadéquation entre les attentes des familles et les propositions qui leur sont faites (le plus souvent, des enfants à besoins spécifiques : enfants avec une pathologie, fratrie, enfants de plus de cinq ans)
- Problèmes éthiques face aux contraintes imposées par les pays partenaires à l'adoption.

Au sein de l'équipe de Nantes, du fait de cette situation, nous ressentons aujourd'hui un certain malaise :

- Difficultés à expliquer aux familles que leur dossier est refusé ou qu'il n'aboutit pas.
- Charge de travail qui s'amoindrit.
- Difficultés à accepter les critères des pays, qui nous paraissent parfois discriminatoires.

Au vu de ces éléments et de la difficulté de maintenir notre action, un besoin de réflexion s'est imposé à nous. C'est pourquoi, avec l'équipe de Lorient qui est maintenant rattaché à notre antenne, nous avons commencé à réfléchir, réflexions dont les conclusions seront relatées par écrit. Aujourd'hui Thierry Brigaud et Geneviève André (directrice de l'adoption chez Médecins du Monde) nous demandent de débattre entre

nous, dans les antennes locales, et organisent, le 3 et 4 février une réunion de toutes les antennes Adoption au siège à Paris. Cette réunion « de réflexion stratégique de l'adoption » aura pour objectif de traiter de 4 thèmes principaux.

- Quelles limites à l'adoptabilité des enfants à besoins spécifiques ?
- Pays et critères : quelles acceptabilité par rapport aux valeurs de MdM ? Quelles solutions envisageables ?
- Circuits décisionnels et organisation de l'Adoption à MdM : quelles évolutions ?
- Quel plaidoyer Adoption MdM peut-elle soutenir en priorité dans les années à venir ?

Suite à cette réflexion et à cet échange national, nous reviendrons vers vous par deux biais, oralement lors de la réunion du collège du 25 février, et par écrit, en vous communiquant le texte qui sera issu de notre réflexion.

L'équipe Adoption



Réunion générale : Galette des rois et santé communautaire

Jeudi 22 janvier, la réunion générale de la délégation a été l'occasion de se retrouver autour de la galette des rois avec Yaëlle et Roberto du programme squat de Paris. Après avoir présenté ses vœux, Sylvie a fait le bilan de l'année écoulée et donné les perspectives 2015. La prise en compte de la parole des personnes dans la mise en place de l'action est de plus en plus effective. L'émergence des personnes-relais sur différents programmes, permet de consolider notre action, par la connaissance plus pointue de la situation des personnes. Le turnover opérationnel, cher à MdM, se poursuit et permet de proposer des projets innovants, de les modéliser et de les faire inscrire dans le droit commun. Les nouvelles actions prévues en 2015 (programme en milieu carcéral, squat de Doulon...) témoignent de cet élan novateur.

Durant cette année 2015, la délégation devra continuer, à travers l'engagement de chacun, à militer pour l'accès effectif au droit pour tous. Deux grands chantiers ont été lancés : le groupe de travail pour promouvoir l'accès à la médecine de ville et un projet de communication pour 2015-2016, afin de fêter les 30 ans de la délégation, avec peut-être la participation de l'artiste polonaise Anna Konik. Enfin le renforcement des capacités des bénévoles continuera grâce aux formations proposées tout au long de l'année.

Echange sur la santé communautaire

La première visite de Yaëlle et Roberto à la délégation en septembre 2014 avait été riche en échanges (voir Fil Info du mois de septembre 2014). Conviés de nouveau à nous rendre visite, ils ont accepté de se prêter au jeu du débat encore une fois.

Ils ont tout d'abord commencé par présenter les modalités d'intervention au sein de leur programme. Leur démarche est d'essayer de comprendre la situation des personnes, d'échanger avec elles, pour laisser

émerger leurs demandes profondes afin de ne pas s'arrêter aux besoins facilement identifiables. Le schéma d'action sur ce programme a alors évolué, de la réduction des risques liée à la dépendance, à la toxicomanie, à une réduction des risques médico-psycho-social liée aux conditions de vie. La participation des usagers au dispositif, a permis l'apport de problématiques n'apparaissant pas habituellement. « Nous essayons d'être dans l'aller-vers, d'être avec et de partir de/d'eux ». Cette manière de fonctionner permet également l'instauration, quasi naturelle de personnes relais au sein de la communauté. En effet, « faire avec » n'est pas « nous qui faisons avec l'autre/pour l'autre », mais plutôt « que l'autre puisse faire avec nous, s'il en a besoin, envie ». Ce qui permet d'intéresser les personnes qui vont donc s'engager et s'investir pour atteindre les objectifs qu'elles se sont elles-mêmes fixés.

Agir ainsi nécessite donc de laisser une certaine part au hasard, à l'improvisation et à l'adaptation.

Questions sans réponses

Si l'assemblée présente était séduite et en accord avec ce processus, des questions ont été soulevées sur la faisabilité sur d'autres programmes que le squat. Est-ce possible à mettre en oeuvre dans un Caso ? Les bailleurs seront-ils séduits pas des projets à définir avec les usagers donc peu construits et ne répondant pas aux impératifs de rentabilité ? Comment accepter le passage, au sein de MdM, d'un tout médical à une action de plus en plus sociale ?

Autant de questions qui n'ont pas trouvé de réponses ce soir-là et qui seront l'objet de nombreuses autres discussions.

Un grand merci à Yaëlle et Roberto d'avoir partagé avec nous.

Vie de la déleg : Bienvenue Claire

Bonjour à tous. Je m'appelle Claire, j'ai 25 ans et je suis enchantée de faire partie de l'équipe de Médecins du Monde Pays de la Loire pour un stage d'une durée de 5 mois dans le cadre ma formation en master Interventions Sociales de l'université d'Angers. Mes missions concernent le programme CASO et l'action précarité, ce sera l'occasion de questionner la plus-value des actions selon les personnes, les bénévoles et les partenaires. Il s'agira aussi de réfléchir et tenter de répondre à la grande question qu'est la participation des personnes, ou comment leur permettre de s'exprimer et prendre en compte leur parole pour l'intégrer au mieux dans le projet régional. Ce n'est pas la première fois que je travaille sur cette question, j'ai en effet effectué plusieurs stages, dont le dernier de 6 mois



à la FNARS (Fédération des Associations d'accueil et de Réinsertion sociale) des pays de la Loire. J'ai commencé mon parcours universitaire par une licence de psychologie, à la base dans le but de préparer un concours de travail social. Aussi loin que je me souviens, j'ai toujours eu cet attrait pour le domaine du social et en particulier pour le travail auprès et pour les personnes en situation de précarité. Après avoir travaillé sur les problématiques d'emploi et de logement, il m'apparaissait inévitable de m'intéresser à la question de l'accès au soin des personnes en situation de précarité. C'est pourquoi, ce stage à Médecins du Monde Pays de la Loire, sera j'en suis sûre, une expérience riche en enseignements et en rencontres. A très bientôt !

Journée d'étude : Usagers, bénévoles et professionnels

Le 16 juin 2015 aura lieu à l'ARIFTS (l'Association Régionale des Instituts de Formation en Travail Social) une journée d'étude susceptible d'intéresser l'ensemble des acteurs sanitaires et sociaux de la région.

En effet, le thème choisi « **usagers, bénévoles, professionnels de l'action sanitaire et sociale, quelles coopérations sur le terrain aujourd'hui ?** », devrait être à même de répondre à beaucoup de questions que se posent les institutions et les structures associatives quant aux modalités d'intervention, à l'impact de leur action.

Ainsi, si bénévoles et professionnels se côtoient « sur le terrain », avec le même objectif de venir en aide aux usagers, les relations peuvent parfois être complexes.

Cette journée tentera donc de répondre aux questions suivantes :

- Ces intervenants tentent-ils de coopérer ?
- Quelles sont les difficultés pour la coopération ?
- Doivent-ils obligatoirement coopérer pour être « efficaces » ?

De plus, depuis une vingtaine d'années, les modalités de l'action ont grandement évolué et tentent de faire une place aux usagers dans le dispositif d'aide qui leur est consacré.

La difficulté qui existe parfois à faire émerger la parole des usagers sera également au cœur de cette journée de réflexion menant à d'autres questionnements :

- Quelle est la nature des relations entre toutes les parties prenantes ?
- Les usagers distinguent-ils clairement la fonction des intervenants ?
- Perçoivent-ils les divergences qui peuvent naître entre professionnels et bénévoles ?



C'est pour répondre à toutes ces questions et tenter de faire émerger des recommandations de bonne pratique que ce tiendra cette journée d'étude le 15 juin 2015 aux locaux de l'ARIFTS à Rezé.

Programme :

Voici le programme de cette journée tel qu'il a été élaboré par le comité d'organisation, dont la délégation MDM de Pays de la Loire est l'initiatrice

Le matin :

- Communication de Bertrand RAVON - «Vers un nouvel ordre de la connaissance partagée ?»
- Table ronde animée par Christian LAVAL (administrateur de MDM) avec ATD Quart Monde, l'Association Les Eaux Vives et les Missions Squats de Médecins du Monde
- Ateliers : « A quelles conditions la coopération entre usagers, bénévoles et professionnels peut s'avérer fructueuse ?»

L'après-midi :

- Poursuite des ateliers
- Communication de Sandrine MUSSO
- Echanges entre la salle et les intervenants : Jacques ION, Christian LAVAL, Sandrine MUSSO, Bertrand RAVON

Participation :

Si vous souhaitez participer à cette journée, merci de nous contacter, nous vous ferons parvenir le bulletin d'inscription.

Février 2015 :

Réunions & Formations :

- **Réunion Adoption** : mardi 10 février
- **Réunion CASO Angers** : jeudi 12 février à 20h
- **Formation "parcours du migrant"** : jeudi 19 février à 19h
- **Réunion du Collège** : mercredi 25 février à 18h30
- **Réunion CASO/Revue des Missions Nantes** : jeudi 26 février à 18h
- **Formation "approche de la médiation sanitaire"** : lundi 2 mars, à 18h
- **Réunion CASO/Revue des Missions, Angers** : lundi 2 mars, à 19h30
- **Formation "Contraception, IVG, anatomie/toilette intime, IST, suivi gynéco"** : lundi 9 mars, à 19h

Si l'une des formations vous intéresse, merci de vous inscrire auprès de Corinne.

Bon mois de février, bonne St Valentin, bon Mardi Gras et tutti quanti !!